

FEUILLE DE ROUTE PRÉVENTION PROMOTION POUR LA SANTÉ DANS L'INDRE

ÉDITION 2025





PROTÉGER, PRÉVENIR, ACCOMPAGNER : LES ACTEURS DE L'INDRE S'ENGAGENT POUR VOTRE SANTÉ.

Le projet régional de santé dessine une ambition partagée entre l'Agence régionale de santé et les acteurs de santé en Centre-Val de Loire afin de faire de la prévention un enjeu majeur.

La prévention a pour vocation de développer les comportements favorables et de permettre à chacun de vivre plus longtemps en bonne santé.

La feuille de route va permettre :

- **d'établir un pont entre la stratégie et une mise en œuvre concrète des actions dans les territoires au plus près des besoins ;**
- **de donner de la lisibilité à l'offre en prévention et aux actions ;**
- **de permettre une priorisation des actions du projet régional de santé, avec un suivi régulier et de nature visant à garantir l'atteinte des objectifs retenus ;**
- **d'optimiser la planification pluriannuelle des actions.**

Le projet régional de santé 2023-2028 donne, en cohérence avec les orientations nationales une nouvelle envergure à la prévention et promotion de la santé avec des objectifs ambitieux pour notre région.

La feuille de route départementale prévention de l'Indre se distingue en se focalisant sur certaines priorités et dans des domaines restants à couvrir davantage. En outre, les travaux de construction de cette feuille de route ont mis en exergue l'importance donnée à la collaboration entre les différents acteurs du territoire.

La déclinaison territoriale de la feuille de route en prévention et promotion de la santé comporte plusieurs enjeux importants, dont les principaux pour le département de l'Indre sont :

1. L'ADAPTATION AUX BESOINS LOCAUX ;
2. LA CONCERTATION ET LA MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX ;
3. LA CO-CONSTRUCTION AVEC LES POPULATIONS LOCALES ;
4. LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ ;
5. L'ARTICULATION AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES ET LOCALES.



UNE CULTURE COMMUNE EN PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

L'action repose sur un constat : les acteurs spécialisés en prévention et les partenaires, ne se connaissent pas toujours bien, ce qui engendre des difficultés de coordination et d'incompréhension.

Il existe un besoin crucial de renforcer cette interconnaissance et d'améliorer la collaboration entre ces différents secteurs.

L'objectif est de **rendre l'offre de prévention plus visible auprès du grand public et des professionnels**. Cela inclut aussi le développement d'événements en prévention.



LA LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

L'enjeu est de mobiliser notre action pour limiter les conduites addictives, développer la prévention des addictions comportementales et réduire les comportements à risques des populations les plus fragiles.

Plusieurs objectifs opérationnels sont visés :

- **identifier les manques en matière d'offre de prévention notamment afin de mieux cibler les populations vulnérables ;**
- **coordonner les dynamiques existantes pour une action cohérente sur les territoires prioritaires ;**
- **et mobiliser les acteurs pour lutter contre le tabac.**

Une commission départementale, co-pilotée par l'Agence régionale de santé et la Préfecture, permettra de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs, de renforcer la coordination des actions et de promouvoir une culture commune pour améliorer la prévention sur le terrain.



LA SANTÉ SEXUELLE

Plusieurs axes majeurs en matière de promotion de la santé sexuelle :

- **sensibiliser le public à la santé sexuelle ;**
- **développer et intensifier les actions de sensibilisation** sur les violences sexuelles et l'importance du consentement dans les relations ;
- **formaliser des réponses et parcours d'accompagnement pour les femmes souhaitant bénéficier d'une interruption volontaire de grossesse**, afin d'améliorer l'orientation et l'accès à ce service.



LE DÉPISTAGE ET LA VACCINATION

L'objectif est de favoriser le dépistage et la vaccination du grand public, en particulier des populations les plus vulnérables, dans une approche d'universalisme proportionné.

L'action propose de renforcer la sensibilisation à ces enjeux, former les professionnels pour mieux diffuser les messages de prévention, et développer des actions locales en lien avec les structures de santé pour toucher ces publics sur l'ensemble du territoire.

L'objectif est de consolider le comité de pilotage de la vaccination pour préciser les objectifs adaptés à chaque territoire et améliorer la communication auprès du public. Cela permettra de mieux orienter les actions et de sensibiliser de manière plus efficace les populations, en particulier celles identifiées comme les plus vulnérables.





LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

L'importance de la promotion de la santé environnementale figure comme un axe majeur dans la feuille de route avec les objectifs suivants :

- **sensibiliser les professionnels de santé et les étudiants à la santé environnementale** ;
- **améliorer la qualité de l'air intérieur** ;
- **former les élus et les services des collectivités au concept « une seule santé » via un urbanisme favorable à la santé** ;
- **renforcer la lutte contre les espèces nuisibles**, notamment les moustiques tigres et l'ambrosie.



LA NUTRITION ET LE SPORT-SANTÉ

Les objectifs sont d'inciter la population à adopter des pratiques hygiéno-diététiques favorables à la santé et de fluidifier et soutenir le parcours en Activité physique adaptée (APA).

Une coordination entre les acteurs du sport santé et de l'Éducation thérapeutique du patient (ETP) est essentielle pour offrir un parcours personnalisé et fluide aux patients.

Des actions de sensibilisation seront menées, en ciblant les jeunes dans les collèges et lycées, les publics vulnérables par la promotion de l'outil OPTICOURSES.

Le suivi de l'expérimentation APA dans l'Indre et le renforcement de l'interconnaissance entre les acteurs du sport-santé, de l'ETP et de la nutrition seront également des priorités.

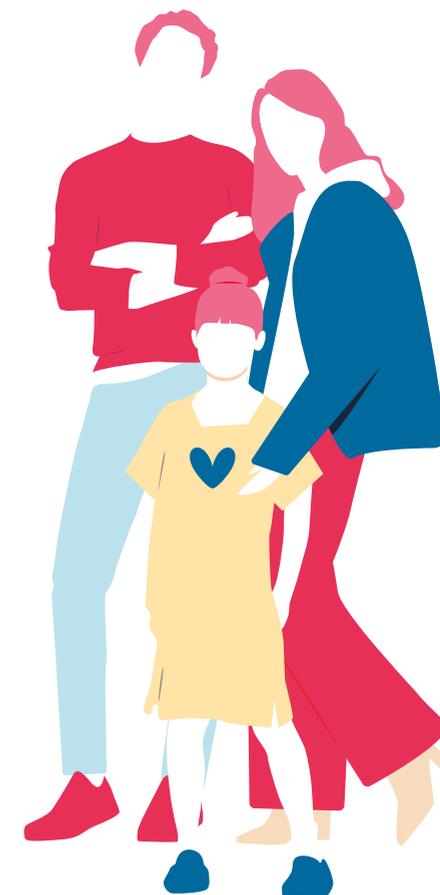


PRÉVENTION ET SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DE LEURS PARENTS

L'objectif principal de cette action est **d'accompagner les parents et leurs enfants dans l'adoption de comportements favorables à la santé, tout en créant un environnement propice à un développement sain**. L'action vise également à prendre en compte les décrocheurs scolaires, un public particulièrement vulnérable.

Les objectifs opérationnels incluent les points suivants :

- **renforcer le lien avec l'Éducation nationale dans le cadre de la démarche « école promotrice de santé » et cibler les jeunes à risque** ;
- **promouvoir dès le plus jeune âge le développement des compétences psycho-sociales (CPS), en s'appuyant sur des programmes qui ont fait leur preuve (probant ou prometteur)** ;
- **initier un travail de coordination entre les différents acteurs de l'enfance et de l'adolescence pour garantir une couverture efficace de ces actions au niveau départemental**.



POUR
EN
SAVOIR



Rendez-vous sur le site de l'ARS

www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

 « feuilles de route départementales
prévention promotion pour la santé »



**Agence régionale de santé
Centre-Val de Loire**

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
DE L'INDRE

Cité administrative – Bâtiment C
Boulevard George Sand
BP 587
36019 CHÂTEAUROUX cedex

02 38 77 34 00
ars-cvl-dd36@ars.sante.fr